

Fiche de poste

AGENCE DU TRAVAIL D'INTERET GENERAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE

Référence :	011 - PB - 2022
Intitulé du poste :	Technicien Installateur itinérant (H/F)
Corps concernés :	Technicien et agent non titulaire de catégorie B
Affectation :	Ministère de la Justice Agence du Travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des Personnes placées sous-main de justice (ATIGIP) Service de l'emploi pénitentiaire
Localisation :	Service projets publics – 11 rue Louisa Paulin – 19015 TULLE
Poste profilé :	OUI – PV
Groupe RIFSEEP :	Sans objet

I. Missions et organisation de l'Agence :

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'ATIGIP est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

II. Missions et organisation du service :

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 55 personnels à Tulle (19). En 2020, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 25 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

III. Description du poste :

Placé sous l'autorité du responsable du service projets, le technicien Installateur Itinérant est en charge de l'installation des arrêteurs de porte dans les établissements pénitentiaires, et de procéder aux opérations de SAV sur les mobiliers fournis par les ateliers.

Il assure à ce titre sous couvert du responsable de service :

- l'ordonnancement et la planification de ses déplacements ;
- l'organisation, la mise en œuvre et le suivi des prestations en fonction des capacités et des moyens de production ;
- la gestion des approvisionnements et des stocks ;
- la bonne analyse des exigences du client et la capacité à y répondre ;
- L'organisation et la réalisation des pré-visites des sites clients, préalable à l'installation ;
- la définition et la mise en œuvre des procédures garantissant la qualité des prestations ;
- Les prestations d'installation des arrêteurs de porte et de SAV, dans le respect des normes de sécurité ;
- le contrôle de la conformité entre la nature des produits installés et les documents de livraison et la réalisation des rapports de visite ;
- la mise en œuvre du SAV de produits fournis par le SEP.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, il est principalement en relation avec :

- Le Directeur adjoint de l'ATIGIP ;
- La Cheffe du service de l'emploi pénitentiaire et ses adjoints ;
- Les services du siège et ateliers ;
- Les fournisseurs ;
- Les clients.

IV. Compétences requises – Aptitudes professionnelles requises :

- **Savoir** : Formation, bac professionnel en installation et maintenance minimum ou expérience significative dans une fonction similaire.
- **Connaissances** : Environnement professionnel. Connaissance des outils et procédés d'installation. Maîtrise de la lecture de plans : métallerie, serrurerie, menuiserie.
- **Savoir-faire** : Savoir organiser, s'adapter et prioriser.
- **Savoir-être** : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens du travail en équipe, maîtrise de soi, discernement, sens de l'éthique, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, disponibilité, réactivité.

Des formations d'adaptation à l'emploi en fonction des besoins peuvent être envisagées.

Le poste est basé au siège de l'ATIGIP (Tulle). Au regard du caractère itinérant du poste, des déplacements fréquents sont à prévoir sur tout le territoire national.

V. Caractéristiques administratives du poste :

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de 24 mois avec renouvellement par reconduction expresse.

La rémunération du poste est déterminée selon le profil du candidat et expérience.
La prise de fonction est prévue le 01/03/2022.

Renseignements et candidatures

Sur les aspects techniques du poste :

Monsieur Evrard BAKOUA responsable du service projets
Tél : 05 55 29 99 46

Sur les aspects administratifs du poste :

Service des ressources humaines
Tél : 05 55 29 99 40

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :

Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice
Service des ressources humaines
11, rue Louisa Paulin B.P. 534
19015 TULLE CEDEX
recrutement@riep-justice.fr